



RENTRÉE SCOLAIRE SOUS LE SIGNE DE LA MOBILISATION

La rentrée scolaire du lundi 2 novembre a été marquée par un mouvement social dans l'Éducation Nationale. Cette nouvelle mobilisation se démarque de ses prédécesseuses par plusieurs points qu'ils nous semblaient pertinents d'analyser.

Suite à l'attentat contre le professeur Samuel Paty, le ministère avait « généreusement » accordé un temps de concertation et d'hommage aux équipes pédagogiques des écoles et des établissements scolaires. Ce moment, très attendu par les personnels, a été ramené à la veille de la rentrée à une simple minute de silence et à la lecture d'une lettre de Jean Jaurès, elle-même tronquée de ses aspects revendicatifs.

Les raisons de la colère

Seconde raison, le protocole sanitaire adopté par le ministère de l'Éducation Nationale et applicable dans les écoles, collèges, lycées et services. Alors que le gouvernement multiplie les annonces sur une seconde vague épidémique qui s'annonce plus forte que celle du printemps dernier, les mesures de protections des élèves et des personnels s'avèrent totalement insuffisantes et bien souvent inapplicables dans un grand nombre d'établissements.

Face à ces nouveaux signes de mépris du ministre Blanquer, la grogne est rapidement montée sur les réseaux sociaux et au sein des communautés scolaires. La quasi-totalité des organisations syndicales avaient donc encouragé les personnels à se réunir dès le lundi 2 novembre, afin de reprendre ce temps de concertation et de décider collectivement des modalités d'actions, comme le droit de grève ou le droit de retrait.

À l'échelle nationale, la réponse des personnels a été inégale. Si les discussions

ont eu lieu dans de très nombreux lieux de travail, la mobilisation n'a pas été partout la même. Celle-ci s'est principalement concentrée dans les grands centres urbains (région parisienne, lyonnaise, marseillaise) ou dans quelques villes en régions. Dans certains départements très militants comme le 93, la mobilisation a été réellement massive avec plus d'une centaine d'établissements mobilisés au cours de cette première semaine.

Le caractère inédit de cette mobilisation provient principalement de l'auto-organisation de nombreuses et nombreux personnels dans leurs établissements, ainsi que de son caractère rassembleur

En effet, si des préavis étaient déposés, il ne s'agissait pas de journées « officielles » de grèves. Ce sont les collègues, après des AG locales ou des heures d'infos syndicales qui ont décidé d'appliquer leur droit de retrait ou leur droit de grève, et ont parfois élaboré localement leurs propres protocoles sanitaires, ainsi que des séances pédagogiques sur la laïcité et la liberté d'expression. Les syndicats ont bien sûr joué un rôle de coordination et d'animation de ces moments, mais des personnels peu habitués aux mobilisations y ont cette fois-ci participé.

La mobilisation est sortie du seul cadre des enseignantes et des enseignants. Les personnels de vie scolaire : AED, CPE, agentes et agents se sont impliqués parfois massivement, entraî-

nant ainsi la fermeture complète de certains établissements.

En parallèle, les lycéennes et les lycéens et des associations de parents d'élèves se sont également mobilisés sur les questions de protocoles sanitaires, en étant parfois durement réprimés.

Cette mobilisation a d'ores et déjà fait reculer le ministre

En effet, jeudi 5 novembre, Jean-Michel Blanquer a annoncé que les trois sessions d'épreuves de contrôle continu seront annulées dans les lycées, et qu'ils pourront éventuellement mettre en œuvre les doublages de classes exigés par les personnels.

Ces mouvements de rentrée amènent les organisations syndicales à appeler à une journée de grève nationale mardi 10 novembre.

Une étape est peut-être franchie dans la construction et l'auto-organisation d'un mouvement, qui a le mérite de dépasser partiellement les bases militantes habituelles. Mais la mobilisation ne s'est pas encore étendue sur le reste du territoire, alors qu'il reste également l'enjeu de l'obtention des dédoublements de classe dans les collèges.

Cette semaine est donc déterminante : il faut à tout prix que la mobilisation se développe et que le rapport de force bascule complètement du côté des personnels.

ALTERNATIVE LIBERTAIRE, LE JOURNAL MENSUEL DE L'UCL

- Je souhaite prendre contact avec l'Union communiste libertaire
- Je souhaite recevoir un exemplaire gratuit du mensuel *Alternative libertaire*
- Je m'abonne à *Alternative libertaire*

(22 euros pour un an, 16 euros pour les précaires, chèque à l'ordre d'Alternative libertaire).

NOM..... PRÉNOM.....

TÉL. E-MAIL

ADRESSE.....

coupon à renvoyer à Alternative libertaire, BP 295, 75921 Paris Cedex 19

